

Les élections professionnelles



Quand ? Tous les 4 ans

-> Cette année du 1^{er} 8h au 8 décembre 17h

Comment ?

Vote électronique

<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/portail/identification-portail-electeur>



Les élections professionnelles



On vote pour quoi ?

Le CSA : Ces instances sont consultées sur les questions d'organisation et de fonctionnement des services et établissements (moyens, postes, plan de formation, règles du mouvement, carrières, régimes indemnitaires).

A l'intérieur des CSA, les **CHSCT deviennent SSCT** (santé, sécurité et conditions de travail) : santé physique et morale, conditions de travail, prévention.

Les CSA existeront au niveau ministériel et académique, ils remplacent les comités techniques (CTA et CT MEN)

Les élections professionnelles



Les CAP : consultées sur les situations individuelles des agent-es : recours sur l'évaluation, demande de congé de formation, de temps partiel... Elles siègent aussi en formation disciplinaire. **Elles existent toujours et conservent un rôle**
Les CAP existent au niveau national et académique, **il y a donc 2 votes :**
CAPN et CAPA

Les CCP : **au niveau académique**, les non-titulaires enseignant-es, CPE et Psy-ÉN, votent pour désigner leurs représentant-es à la Commission Consultative Paritaire (CCP). De même, les AED et les AESH, votent pour leur CCP. Ces commissions sont consultées sur les situations individuelles des agent-es et siègent aussi en formation disciplinaire. **Il y a donc un seul vote.**

Les élections professionnelles



QUI VOTE OÙ ?

		CSA Ministériel	CSA Académique	CAPN	CAPA	CCP
Agrévés, Certifiés, CPE, Psy-ÉN, PEGC, Chaire Sup, PEPS, PLP	Titulaires					
	Stagiaires					
Non-titulaires (enseignant, CPE, Psy-ÉN) AED, AESH						

Comment voter ?

J'ouvre mon espace vote

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Elections professionnelles 2022

Elections Professionnelles 2022 [AIDE/FAQ](#)

Accès au portail Élections

- Pour accéder au portail Élections, veuillez saisir votre Identifiant électeur ;
- puis recopiez le CAPTCHA visible sur cet écran.

* : champ obligatoire

Identifiant *

Vous ne connaissez pas votre identifiant ?

Veuillez saisir le CAPTCHA ci-dessous :

9851

CAPTCHA *

[RETOUR](#) [CONNEXION](#)



Saisir l'identifiant = votre adresse mail académique

Recopier le CAPTCHA = 4 chiffres

Choisir un mot de passe

Saisir un mot de passe avec 12 caractères, au moins une minuscule, une majuscule, un chiffre et un caractère spécial

Comment voter ?

J'ouvre mon espace vote



Elections Professionnelles 2022

Afin d'activer votre compte, veuillez sélectionner une question défi, saisir votre réponse secrète et la confirmer.

Choix de la Question défi

Répondre à la Question défi choisie *

Ressaisir la réponse à la Question défi *

ACTIVER SON COMPTE ACCÈS SANS ACTIVATION

Selon votre souhait :

- vous pouvez directement accéder au portail Élections sans activer votre compte. Pour ce faire, il n'est pas utile de renseigner votre phrase défi et votre réponse secrète. Cliquez sur **ACCÈS SANS ACTIVATION** (cet accès sans activation de compte n'enregistre pas le mot de passe Élections que vous avez renseigné sur l'écran précédent). De ce fait, lors d'une prochaine connection, vous serez de nouveau invité(e) à créer votre mot de passe Élections ;
- vous pouvez d'ores et déjà activer votre compte en renseignant votre question défi, votre réponse secrète et cliquer sur **ACTIVER SON COMPTE**. Ainsi vous bénéficierez de l'enregistrement définitif de votre mot de passe Élections créé sur l'écran précédent.

La question défi et la réponse secrète enregistrées pourront vous servir dans le cadre d'une procédure de réassort de votre code de vote.

Choisir une question défi
Par exemple l'année de bac
Saisir la réponse pour
activer son compte

Comment voter ?

J'ouvre mon espace vote



Elections Professionnelles 2022

Votre compte a bien été créé. Votre question / réponse secrète est correctement initialisée.

Bienvenue sur votre portail Élections

- Mes informations pratiques**
 - > Edito
 - > Assistance téléphonique
 - > Formulaire de demande d'assistance
- Mon Compte**

Mme amaury amaury

 - > Mes informations personnelles
- Mes scrutins**
 - > Consulter les listes électorales de mes scrutins
 - > Consulter mes scrutins (ceux pour lesquels je suis électeur) et leurs listes de candidats
 - > Formuler une réclamation
- Je Vote**
 - > Consulter les scrutins, les candidatures et voter

Fermeture du vote dans

03	23	12
Jour(s)	Heure(s)	Minute(s)

Ouvert du dimanche 29 mai 2022 à 17h50 au samedi 04 juin 2022 à 17h50 (Heure de Paris)

J'accède au portail élection

Je choisis la rubrique « Je vote »

Je rentre mon « code de vote »

Je vote

Elections Professionnelles 2022



AIDE/FAQ



Dernière connexion le : 01/12/2022 à 08h57 (heure de Paris)

1

Choix scrutin

2

Constitution
bulletin

3

Vote

4

Accusés de
réception

CAPA des ens. du 2d degré, prof. de l'ensam, cpe, psy. de Rennes

PARTICIPER →

CAPN des ens. du 2nd degré, prof. de l'ensam, cpe, psyen

PARTICIPER →

CSA ministériel de l'éducation nationale

PARTICIPER →

CSA de proximité de Rennes

PARTICIPER →



Suivant ma situation j'ai deux (stagiaire), trois (non-titulaire) ou quatre votes à faire (titulaires)

Je vote

Elections Professionnelles 2022
CAPA des ens. du 2d degré, prof. de l'ensam, cpe, psy.
de Rennes

AIDE/FAQ

Dernière connexion le : 01/12/2022 à 08h57 (heure de Paris)

- 1 Choix scrutin
- 2 Constitution bulletin
- 3 Vote
- 4 Accusé de réception

Ce scrutin comporte 7 listes et le vote blanc. Vous pouvez consulter les professions de foi et les bulletins de vote (ces derniers comportent les listes de candidats) associés à chacune des listes.

i Afin de pouvoir exprimer votre choix, vous devez sélectionner une liste ou "vote blanc". **Pour ce faire, vous devez cliquer sur le logo de la liste choisie ou du vote blanc, après avoir, au préalable, activé les logos** en cliquant sur le bouton d'activation [JE VEUX VOTER, J'ACTIVE LA SELECTION DE MON CHOIX DE VOTE] présent au bas de cette page en lettres blanches sur fond bleu.



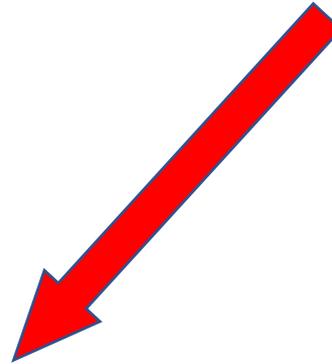
JE VEUX VOTER, J'ACTIVE LA SÉLECTION DE MON CHOIX DE VOTE

LES LOGOS SONT ACTIVÉS, VOUS POUVEZ FORMULER VOTRE CHOIX DE VOTE



J'accède à la page des logos.

JE DOIS ALLER EN BAS DE LA PAGE POUR ACTIVER LES LOGOS



Je vote



Elections Professionnelles 2022

CAPA des ens. du 2d degré, prof. de l'ensam, cpe, psy.
de Rennes



AIDE/FAQ



Dernière connexion le : 01/12/2022 à 08h57 (heure de Paris)

1

Choix scrutin

2

Constitution
bulletin

3

Vote

4

Accusé de
réception

Pour confirmer votre choix, cliquez sur **JE VOTE**.

En cliquant sur **JE VOTE**, votre vote sera définitif et non modifiable.



Si vous ne voulez pas voter pour cette liste, vous devez cliquer sur **RETOUR** pour revenir sur la page de présentation des **7 listes** et du **vote blanc**.



AVEC LA FSU POUR LE SECOND DEGRÉ

Affiliation : FSU

RETOUR



JE VOTE

Je confirme mon vote

Je vote



Accusé de réception

Vous venez de voter au scrutin **CAPA des ens. du 2d degré, prof. de l'ensam, cpe, psy. de Rennes.**
Votre vote a été enregistré le **jeudi 1 décembre 2022 à 9h23 (heure de Paris).**



[Télécharger mon émargement](#)

Cet émargement est disponible à tout moment dans mon espace de vote.



[Télécharger ma preuve de dépôt du bulletin de vote dans l'urne](#)

*Cette preuve de dépôt a été produite au moment de l'insertion de votre bulletin dans l'urne.
Attention par mesure de sécurité, elle ne sera plus téléchargeable par la suite.*



Il vous reste encore 3 scrutin(s) pour le(s)quel(s) vous pouvez voter. Pour participer au(x) scrutin(s) restant(s), cliquez sur le bouton PARTICIPER associé à un scrutin.

CAPA des ens. du 2d degré, prof. de l'ensam, cpe, psy. de Rennes

✓ Choix enregistré le jeudi 1 décembre 2022 à 9h23 (heure de Paris).

CAPN des ens. du 2nd degré, prof. de l'ensam, cpe, psyen

PARTICIPER →

CSA ministériel de l'éducation nationale

PARTICIPER →

CSA de proximité de Rennes

PARTICIPER →

**Je reçois un
accusé de
réception et je
participe aux
autres scrutins**

Je vote



Elections professionnelles 2022



 CFTC ENS. PUBLIC ET RECHERCHE Profession de foi Liste de candidats	 Sncl - Sies - SAGES AUTONOMES et INDEPENDANTS Profession de foi Liste de candidats	 SNAPEN PLP et AESH unis pour vous! Profession de foi Liste de candidats	 FEN-UAPE Profession de foi Liste de candidats
 La CGT Éduc'ACTION Un autre choix de société Profession de foi	 Action & Démocratie CGC Profession de foi	 Le syndicat du 1 ^{er} degré SNE-CSEN Syn Nat des Ecoles Le syndicat du 1er degré Profession de foi	 FSU - Engagé.es pour les personnels et les élèves Profession de foi

Attention, pour le vote CSA MEN, la FSU est sur la 3^{ème}



Comment voter ?

Je n'ai pas reçu la notice de vote ou je l'ai perdue?

La notice de vote est un document papier qui contient le code de vote : un code secret de 16 caractères qui vous est personnel. Il est nécessaire pour voter. Mais on peut en demander un nouveau



Elections Professionnelles 2022

Saisie du code de vote

* : champ obligatoire

Code de vote *

[Cliquez ici pour obtenir un réassort de votre code de vote](#)

Veillez saisir le CAPTCHA ci-dessous :

8484

CAPTCHA *

RETOUR CONNEXION

- Pour accéder à votre espace de vote, veuillez renseigner votre code de vote (votre code de vote vous a été remis en main propre avec la notice de vote) ;
- puis recopiez le CAPTCHA visible sur cet écran.

Il faut cliquer sur cette ligne pour pouvoir lancer la procédure de réassort du code de vote

J'accède au portail élection

Je choisis la rubrique « Je vote »

Je demande un réassort pour obtenir un nouveau code

Comment voter ?

Je n'ai pas reçu la notice de vote ou je l'ai perdue?



Elections Professionnelles 2022

Demande de réassort du code de vote

* : champ obligatoire

Votre question Défi :

En quelle année avez-vous obtenu votre baccalauréat ?

Saisissez votre réponse secrète : *

1977

Saisissez votre NUMEN *

Envoi du lien d'activation par SMS sur votre smartphone personnel

Envoi du lien d'activation par E-MAIL sur votre messagerie personnelle (cette messagerie personnelle doit être impérativement différente de celle qui est utilisée pour vous identifier au portail élections)

Adresse mail personnelle *

marc.campodifiori@education.gouv.fr

RETOUR **ENVOYER**

Pour déclencher la procédure de réassort de votre code de vote, veuillez renseigner :

- la réponse à la question Défi ;
- votre NUMEN ;
- et choisir le canal d'envoi (SMS ou E-MAIL) du lien d'activation de votre code de vote.

ATTENTION : vous devez choisir une adresse mail personnelle qui est différente de l'adresse sur laquelle vous avez reçu votre mail initial contenant le lien à usage unique qui vous a permis d'activer votre compte électeur.

INFO : l'adresse e-mail ou le numéro de téléphone saisi sur cet écran n'est pas enregistré en base de données par la solution de vote électronique.

Choisir « répondre à votre question défi avec une réponse secrète »

Indiquer la réponse à la question défi et le numéro de sécurité sociale ou le NUMEN* (les 10 premiers chiffres) * disponible sur Iprof

Indiquer un numéro de tel ou une adresse mail personnelle.

Comment voter ?

Je n'ai pas reçu la notice de vote ou je l'ai perdue?



Elections Professionnelles 2022

Réassort du code de vote

Avant de régénérer votre code de vote, veuillez vous munir de tout moyen permettant de le conserver (appareil photo de votre smartphone ou crayon avec support papier).

Votre nouveau code de vote, composé de caractères spéciaux et alphanumériques, ne sera visible à l'écran que durant 120 secondes.

Pour régénérer votre code de vote, cliquez sur "REGENERER MON CODE DE VOTE" :

[REGENERER MON CODE DE VOTE](#)

Ouvrir le message adressé par VOXALY et suivre le lien

Cliquer sur « REGENERER MON CODE DE VOTE »

Recopier le code reçu par sms ou par mail. (Attention ! Il vaut mieux utiliser le copier/coller car le code contient 16 caractères difficilement mémorisables.)

Fermer la page et se reconnecter avec l'identifiant et le mot de passe PUIS le code de vote



Si j'ai la moindre question, je contacte le SNES
S3ren@snes.edu ou la ligne spéciale élections
au 06.78.39.72.68.

Merci pour votre participation !